

REGLEMENT INTERIEUR

ATELIER CUISINE DE BUCY LE LONG

L'atelier cuisine de Bucy Le Long a lieu un jeudi par mois à 18h30, dates déterminées à l'avance par la « Cuisine Team ». Il est organisé par cinq bénévoles : Nelly Cavillon, Laurent Doctrinal, Hubert Mauprivez, Patrick Oudot, Nathalie Quentin Bochard qui en établissent ici les règles :

- 1) L'atelier se présente comme un lieu d'échanges et de partage de recettes. L'équipe prépare les ateliers, en détermine les thèmes et les encadrent mais chaque participant peut faire partager ses propres recettes, ses astuces, ses techniques, ses coups de cœur
- 2) L'équipe organisatrice fait aussi partie des participants
- 3) Chaque participant tournera dans les divers ateliers (entrées, plats, desserts, cocktail) de façon à bénéficier de toutes les astuces et conseils prodigués.
- 4) Chaque atelier se termine par un repas (réservé aux seuls participants) pendant lequel nous dégusterons et commenterons les plats préparés
- 5) L'atelier s'adresse aux personnes de 17 ans et plus, habitants de Bucy le Long uniquement
- 6) Les inscriptions se font par mail à l'adresse suivante : cuisinebucy02@gmail.com
- 7) Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au lundi précédent l'atelier
- 8) Vous pouvez vous inscrire pour un atelier à la fois (pas d'inscription à l'année), vous n'êtes pas obligé de participer à tous les ateliers, vous pouvez choisir ceux qui vous intéressent le plus
- 9) Le nombre de places est limité. Nous répondrons à chaque demande : oui ou non, sur liste d'attente (ou non) en fonction du nombre de participants déjà inscrits.
- 10) Vous pouvez annuler jusqu'au dimanche soir précédent l'atelier
Pour infos : Pour maintenir la qualité de nos produits, nous sommes amenés à les commander, nos commandes doivent être faites le lundi matin précédent l'atelier.
- 11) Une participation sera demandée à chaque participant déterminée comme suit : le montant correspond au montant total de la facture des courses divisé par le nombre de participants.
- 12) Le règlement se fera en début d'atelier en espèce ou en chèque
- 13) ***Toute inscription non annulée entraînera le règlement de cette participation quel qu'en soit le motif. Vous pouvez toutefois vous faire remplacer***
- 14) Chaque participant aide à la vaisselle et au ménage afin de rendre la cuisine, prêtée aimablement par la Mairie, dans l'état dans lequel elle a été trouvée
- 15) Nous vous demandons de venir avec un tablier, un torchon et un couteau
- 16) Et surtout joie et bonne humeur !!

Nom Prénom :

Adresse :

Tél :

Adresse Mail :

« Lu et Approuvé - Bon pour accord » et signature :